



MANOIR STANSTEAD, À QUELQUES SEMAINES DE L'OUVERTURE OFFICIELLE

Le 16 mars dernier, lors d'une visite en compagnie d'un des promoteurs du Manoir Stanstead, le Maire de la Ville, M. Philippe Dutil s'est dit agréablement surpris par la qualité et l'avancement des travaux effectués dans l'ancien Couvent des Ursulines. « Je suis un ancien étudiant des Ursulines, ça me fait chaud au cœur de voir cet édifice restauré de la sorte. Je suis très heureux de savoir que nos aînés pourront demeurer au sein de notre communauté dans un endroit comme celui-ci. » a-t-il dit après avoir fait le tour des lieux.

Les rénovations avancent à grands pas et le promoteur confirme qu'elles sont complétées dans une proportion d'environ 90 %. Les résidents bénéficieront de plusieurs services au Manoir Stanstead, dont notamment un service d'alimentation complet, incluant 3 repas par jour ainsi que des collations disponibles en tout temps et sans restriction sur la quantité. Ils auront également accès à un service de gestion des médicaments, d'entretien ménager, de buanderie, de surveillance 24 heures/jour, de différentes activités, d'un salon de coiffure et bien plus encore.

« Notre complexe pour personnes âgées se distingue de bien d'autres, dit M. Fratelli. Il n'y a rien de comparable dans la région,



il s'agit d'un immeuble unique offrant de l'hébergement et des attentions, pour aînés, à son meilleur ». Tout a été conçu en fonction de la sécurité et le confort des résidents. En plus d'avoir un système de gicleurs dans tout le bâtiment, le Manoir Stanstead a également des avertisseurs adaptés pour malentendants et pour non-voyants ainsi qu'un système d'accès contrôlé installé sur chacune des portes menant à l'extérieur. Les aires de circulation ont également été conçues pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et toutes les salles de bains sont à accès universel.

Des 72 unités construites, on dénombre trente-deux (32) studios (1 pièce et ½), trente (30) 2 pièces et ½ ainsi que dix (10) 3 pièces et ½. Les prix varient en fonction des options retenues, par exemple : occupation simple ou double, avec ou sans service, superficie de la chambre, etc.

Ce projet de 8 millions de dollars pourra accueillir ses premiers résidents vers le 1er mai, selon les dires de M. Fratelli. « Nous avons un produit de qualité à offrir aux gens et j'invite la population à nous contacter pour venir le constater de ses propres yeux. » conclut-il.

Toute personne intéressée peut se présenter sur place au 496, Dufferin à Stanstead ou encore appeler pour plus d'informations au **819-876-7080**.



Le promoteur du Manoir Stanstead, M. André Fratelli, en compagnie du Maire de la Ville, M. Philippe Dutil, lors d'une visite des lieux le 16 mars dernier.

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2-3-4
Rappel - Collecte des ordures	3
Aréna Pat Burns	4
Démolition d'un immeuble	4
Expulsion d'aînés d'une résidence	5
Michèle Richard au CCU	5
Divers	6-7
Loisirs	7-8-9
Recensement 2011	9
Service Incendie	10
Notre histoire	10
Offre d'emploi	11
Section Jeunesse	12
Calendriers	12
Publicité	12-13

Votre Conseil municipal



Philippe Dutil
Maire

Membre de:



Paul Stuart
Siège #01
Loisirs et Culture et
Sécurité publique



Jody Stone
Siège #02
Administration,
Loisirs et Culture



Wayne Stratton
Siège #03
Hygiène du milieu,
Sécurité Publique



Michèle Richard
Siège #04
Administration



Christopher Goodsell
Siège #05
Loisirs et Culture,
Transport Routier



Guy Ouellet
Siège #06
Loisirs et Culture,
Sécurité Publique

Me Guillaume Labbé

Directeur général

M. Edwin John Sullivan

Greffier

Mme Véronique Blouin

Trésorière

Mme Renée Nadeau

Réceptionniste et adjointe administrative

M. Stanislav Korolev

Inspecteur en bâtiment et environnement

Mme Marise Trépanier

Coordinatrice aux loisirs

M. Michael Houle

Directeur des travaux publics

M. Patrick Robert

Contremaître des travaux publics

M. James Runciman

Directeur du Service Incendie

Conception et impression du journal:

© Les Publications Municipales Inc. – 1 877 553-1955

SITE INTERNET

Vous pouvez consulter le site internet de la municipalité au www.stanstead.ca, disponible en version française et anglaise. Vous y trouverez entre autres les dernières nouvelles de



la Ville, les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ainsi que toutes autres informations concernant l'organisation, la réglementation, les activités et l'administration de la Ville.

La Ville est également sur Facebook : vous y trouverez de nombreuses informations concernant notamment les activités culturelles et de loisirs à Stanstead ainsi que la progression des travaux de l'Aréna Pat Burns.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE VILLE

Les séances régulières du conseil ont lieu à tous les premiers lundis du mois. Exceptionnellement, la première séance de l'année 2011 s'est tenu le deuxième lundi du mois, soit le 10 janvier. La séance prévue pour le 7 mars a été ajournée au 14 mars en raison de conditions météorologiques extrêmes.

Les séances extraordinaires du conseil font l'objet d'avis public affichés sur le babillard de l'Hôtel de Ville : vous y trouverez également l'ordre du jour de la séance à venir.

Ces séances sont publiques et les délibérations et les décisions du conseil sont consignées sous la forme de procès-verbaux disponibles à l'Hôtel de Ville pendant ses heures d'ouverture. Les procès-verbaux sont également publiés sur le site internet de la Ville.

BUDGET 2011

Comme à chaque année, la municipalité a adopté son budget pour l'an 2011. Cette année, la ville a prévu un budget de 3 278 238 \$. Pour de plus amples détails sur la répartition de ce montant entre les différents départements, consulter le site internet de la ville, sous l'onglet *services au citoyen, budget 2011*.

CUILLETTE SPÉCIALE DES FEUILLES AU PRINTEMPS

La cueillette annuelle des feuilles mortes au printemps se fera le jeudi 5 mai 2011 pour tous les secteurs de la ville.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS: BALAYAGE DES RUES ET RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

L'eau potable de Stanstead provient de deux puits, un sur la rue Maple, l'autre sur Fairfax. Bien que l'eau soit parfaitement potable, elle est traitée avec des polyphosphates pour des raisons esthétiques vu son contenu élevé en fer et en manganèse, notamment responsables de la couleur particulière de l'eau lorsqu'elle stagne et réagit avec l'oxygène ambiant pendant une période de temps donnée.

Ainsi, deux fois l'an, printemps comme été, l'équipe des Travaux Publics nettoie à grande eau toutes les conduites (34km!) du réseau. Il est donc déconseillé de faire la lessive pendant cette période afin d'éviter d'endommager les vêtements..

Au printemps – habituellement au début du mois d'avril – cette opération, d'une durée d'environ 6 semaines, est précédée par le balayage de rue annuel, effectué par l'équipe des Travaux Publics de la Ville suite à la fonte de la neige, dès que la chaussée est raisonnablement sèche.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Coordonnées Mairie : 425, rue Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E2

Tél: 819-876-7181 • Télécopieur: 819-876-5560

Courriel: info@stanstead.ca • Site internet: www.stanstead.ca

Veillez prendre note que les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

MOTS DE LA RÉDACTION:

Errata : Nos excuses à Mme Joanna Ross pour avoir omis d'inclure son nom dans la liste des membres du Comité organisateur du party Noir et blanc en page 7 de l'édition hiver 2010 du bulletin municipal.

Remerciement : L'équipe rédaction remercie toutes les personnes ayant contribué à l'édition du printemps 2011 du bulletin municipal de Stanstead.

Pour soumettre un article: diligence@stanstead.ca

INFORMATIONS: (819) 876-7181



Michael Houle, directeur des Travaux Publics, explique que cette façon de procéder permet «d'éviter de déposer l'accumulation des dépôts résiduels de l'hiver sur les propriétés privées lorsque les conduites d'eau d'un voisinage sont nettoyées». «Nous nous occupons des voies principales en premier – le centre-ville et les rues principales – pour des raisons évidentes avant de terminer l'opération sur les routes secondaires» explique monsieur Houle.

Dans le même ordre d'idée, si vous deviez entendre siffler la sirène du camion des Travaux Publics alors que celui-ci fait l'aller-retour le long d'une rue de votre voisinage, c'est le signal que l'eau sera temporairement fermée pour des fins de réparations.

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

La municipalité procèdera à la collecte des résidus domestiques dangereux le **samedi 18 juin prochain, de 9h00 à 15h00** au garage municipal de la Ville de Stanstead. Notez que la collecte ne s'adresse pas aux industries, commerces, institutions ni aux fermes, et que seuls les produits suivants seront acceptés :

Peintures, vernis, teintures, solvants, herbicides, insecticides, bonbonnes de propane, aérosols, produits de piscine, huiles et filtres usés, piles sèches, batteries de véhicules, récupération d'équipements électroniques et informatiques, fluorescents.

RECYCLAGE DE PEINTURE ET DE PNEUS

La récupération gratuite des contenants de vieille peinture se fait chez *A. Fluet et Fils Inc.*

La récupération des pneus usagés se fait chez *Béliveau & Comeau Auto inc.* ainsi que chez *Canadian Tire*.

TAXES MUNICIPALES

Si le montant au compte de taxes est supérieur à 300\$, il est payable en 4 versements égaux, soit les **3 mars, 3 mai, 3 juillet et le 3 septembre**. La Ville vous invite fortement à effectuer vos versements aux dates prévues, afin d'éviter le paiement des frais de pénalité (5%) et d'intérêts (10%). Les retardataires devraient prendre des arrangements avec la Ville le plus tôt possible afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal : les intérêts seront alors seulement imputés sur les versements impayés.

Le paiement des taxes peut-être effectué par internet, par guichet automatique à toutes les institutions financières et par chèque postdaté. Il peut également être fait

en personne à l'Hôtel de Ville par carte de débit, de crédit (Visa ou Mastercard) ou en argent comptant.

La Ville encourage cependant les contribuables à payer par internet vu la rapidité et l'efficacité de ce mode de paiement.

DEMANDE DE PERMIS ET DE CERTIFICATS

Travaux d'ordre général

L'obtention d'un permis est nécessaire pour pouvoir effectuer en toute conformité tout travail de construction, de transformation ou de démolition d'un bâtiment principal ou accessoire. L'obtention d'un certificat est également obligatoire pour effectuer des travaux mineurs tels une rénovation, un emplacement d'enseigne, un abattage d'arbres ou un aménagement de terrain.

Le coût d'obtention de ces documents varie et est calculé en fonction de la valeur déclarée d'investissement dans les travaux. La personne effectuant lesdits travaux sans obtention préalable de permis ou de certificat s'expose à des amendes pouvant atteindre jusqu'à 1000 \$ pour une première contravention et même plus en cas de récidive.

Autorisations particulières

Des autorisations particulières doivent être obtenues afin d'effectuer des activités diverses sur votre terrain, notamment pour y produire un feu en plein air ou pour y organiser une vente de garage. Ces autorisations sont gratuites et disponibles sur demande à la réception de l'hôtel de ville.

Changement d'usage et exploitation commerciale

Si vous planifiez ouvrir un commerce à Stanstead ou déménager un commerce existant à une nouvelle adresse, assurez-vous d'abord auprès de l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Ville que l'usage et l'exploitation commerciale que vous désirez exploiter sont permis dans la zone à laquelle vous appartenez.

Par ailleurs, une demande de changement d'usage au coût de 15\$ est nécessaire si le bâtiment destiné à accueillir le commerce n'était pas préalablement occupé à cette fin.

L'obtention d'un permis est également nécessaire pour l'exploitation permanente - à l'année longue - d'un commerce à l'intérieur d'un local prévu à cette fin. Le permis s'obtient au coût de 50\$ et est valide pour une durée de 3 ans mais devient caduc lors d'un déménagement.

(Suite en page 4)

CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES

RAPPEL: COLLECTE BI-MENSUELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES DÈS JANVIER 2011

Tel qu'annoncé, la Ville a institué une collecte bimensuelle de ces ordures à compter du mois de janvier 2011. Les citoyens doivent mettre leurs vidanges en bordure de la route dans les contenants appropriés une fois toutes les deux semaines, conformément au calendrier des collectes.

CALENDRIER DES COLLECTES

La ville a établi et confectionné un calendrier plastifié des différents collectes de la ville et l'a distribué à tous ses citoyens dans le temps des fêtes. Mis à part les dates des collectes des ordures, des matières organiques et recyclables, on y retrouve également les dates pour la cueillette des feuilles mortes et des sapins de Noël. Voici tout de même les dates des prochaines collectes:

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteurs de Stanstead et Rock Island: un mercredi sur deux à partir de 7h00.
- Secteur de Beebe: tous les jeudis à partir de 7h00

MATIÈRES RECYCLABLES

- La collecte a lieu à tous les deux vendredis à partir de 7h00, pour tous les secteurs de la ville. Voici les dates jusqu'à la parution du prochain journal:

- Le 1, 15 et le 29 avril;
- Le 13 et 27 mai;
- Le 10 et 24 juin

MATIÈRES ORGANIQUES

Pour tous les secteurs de la ville:

Du 1er mai au 31 octobre: la collecte a lieu à tous les jeudis

Du 1er novembre au 30 avril: à tous les quatre jeudis.

Voici les dates jusqu'à la parution du prochain journal:

- 14 avril et ensuite sur une base hebdomadaire;

Prenez note que les déchets volumineux **non métalliques** sont ramassés durant les jours de collecte des **ordures ménagères**. Les déchets volumineux métalliques sont ramassés durant les jours de collecte des **matériaux recyclables**. Ces déchets volumineux sont déposés en arrière de la bordure, du trottoir ou sur l'accotement.



INFORMATIONS GÉNÉRALES (SUITE)

Piscines / Avis aux propriétaires de piscines démontables

Le nouveau règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles prévoit qu'il faut désormais obtenir un **permis pour installer une piscine démontable** sur le territoire d'une municipalité locale: une nouvelle demande n'est cependant pas nécessaire pour la réinstallation d'une piscine démontable au même endroit et dans les mêmes conditions.

En ce qui concerne les travaux pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Ville pour de plus amples renseignements.

Nous vous invitons également à consulter le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* ou à visiter le site web www.mapiscinesecuritaire.com pour connaître les normes applicables à l'installation d'une piscine au Québec. Vous y trouverez également une foire-aux-questions élargie, qui pourrait notamment couvrir plusieurs de vos préoccupations.

Responsable

Le responsable désigné pour étudier vos demandes est l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Ville, M. Stanislav Korolev, dont la disponibilité correspond aux heures normales d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville. Pour obtenir un rendez-vous ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Korolev par téléphone au 819-

876-7181 ou encore par courriel à inspecteur@stanstead.ca.

VENTE DE GARAGE LES 18-19 JUIN 2011

Le Grand Bazar, la vente de garage annuelle du printemps se fera cette année les **18 et 19 juin**.

Pour toute demande ou informations supplémentaires à ce sujet, veuillez contacter Monsieur Stanislav Korolev, inspecteur en bâtiment et environnement à la Ville de Stanstead.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Licences

Les propriétaires d'animaux de compagnies sur le territoire de Stanstead ont l'obligation d'enregistrer tous les chiens et les chats dont ils ont la garde en se procurant une licence à cet effet auprès de la SPA de l'Estrie qui peut émettre des constats d'infractions aux contrevenants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter directement la SPA de l'Estrie au 819 821-4727.

Piste cyclable

Les chiens doivent être en laisse sur la piste cyclable.

Excréments

Avis aux propriétaires de chiens: les trottoirs de la Ville, la piste cyclable, les parcs et autres lieux publics doivent être gardés libre d'excréments de chiens.



STATIONNEMENT DE NUIT

La réglementation municipale permet le stationnement de véhicule en bordure de la voie publique la nuit en toute légalité dès le 1er avril.

ENLÈVEMENT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES (TEMPOS)

La réglementation municipale permet les abris d'autos temporaires (tempo) jusqu'au 30 avril, date limite pour leur enlèvement.

Les contrevenants seront passibles d'une amende minimale de 500\$.

TRANSPORT DES ALENTOURS, ACCESSIBLE À TOUS!

Un service de transport adapté est offert aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui éprouvent de la difficulté à se véhiculer. Par ailleurs, un service de transport collectif est également offert à la population de Stanstead.

Les deux services sont offerts sur réservations. Pour de plus amples renseignements, contacter directement *Transport des Alentours inc.* au 819-843-3350.

LAMPADAIRES BRÛLÉS

Assurez-vous de noter le numéro du poteau dont la lumière est brûlée et de le transmettre à la réceptionniste de l'Hôtel de Ville dans les plus brefs délais : nos services sont plus efficaces grâce à votre collaboration...



COMMUNAUTAIRE

ARÉNA PAT BURNS – LE CHANTIER AVANCE À PAS DE GÉANT

Le 6 octobre dernier, Pat Burns était à Stanstead pour la première pelletée de terre pour amorcer le chantier de construction du nouvel aréna de Stanstead qui portera

fièrement son nom. Depuis ce jour, bien des choses ont changé dans le secteur de la rue Parc. Une imposante structure domine dorénavant cet espace, qui était encore vacant, il y a de cela bien peu de temps.

De par sa carrure et sa charpente monumentale, le nouvel aréna Pat Burns de Stanstead aura été bâti à l'image de celui

qui lui a légué son nom. C'est un authentique symbole de fierté et d'honneur pour toute la communauté qui prend forme, jour après jour, sur un chantier toujours animé par le labeur passionné d'un groupe de travailleurs motivés.

Le chantier progresse à grande vitesse et nous avons tous très hâte de voir le résultat final.

DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU CARREFOUR DES RUES DUFFERIN ET RAILROAD

En février dernier, l'immeuble portant anciennement l'adresse du 267 Dufferin, situé au coin des rues Dufferin et Railroad, a été entièrement démoli. Ayant souffert d'un manque d'entretien au fil des ans, cet édifice aux allures défraîchies ne répondait plus aux normes de sécurité. La Caisse





Desjardins de Stanstead, ayant exercé une prise en paiement sur l'immeuble, l'a gracieusement offert à la municipalité pour la somme de 15 000 \$, plus les taxes impayées. Compte tenu du projet global de revitalisation du centre-ville en cours, la Ville n'a pu refuser cette offre.

Elle a par la suite entrepris des démarches auprès du Ministère des Transports du Québec afin que celui-ci prenne à sa charge les coûts de démolition, en contrepartie de quoi elle lui cèderait une partie du terrain, afin que le Ministère puisse améliorer le rayon de virage de cette courbe.

Un espace vert sera aménagé au courant de l'été, afin de mettre en valeur cet important carrefour du centre-ville.

EXPULSION D'AÎNÉS DE LA RÉSIDENCE THE WHITE HOUSE

De nombreux lecteurs se souviendront que les occupants de la résidence pour personne âgée *The White House* se voyaient sommairement expulsés des lieux le 4 mars dernier après avoir reçu un avis de seulement 48 heures pour quitter les lieux.

Le conseiller Jody Stone s'est dit «ébranlé de constater que des personnes aussi vulnérables pouvaient être traitées de la sorte dans notre Ville». L'événement a tant choqué les membres du conseil de Ville qu'une résolution à cet égard était adoptée lors de sa dernière assemblée régulière tenue le 14 mars dernier.

La résolution proposée par M. Stone et secondée par le conseiller Christopher Goodsell condamne le mode d'expulsion des résidents et souligne la solidarité du conseil envers eux. Elle note également le professionnalisme des employés des organismes venus en aide aux aînés et mandate finalement le maire Dutil à communiquer un sommaire écrit du triste événement aux différents intervenants du secteur privé et public. La lettre du maire demandera notamment leur coopération dans la mise en œuvre de mécanismes,

législatifs ou autres, visant à empêcher que de tels événements se reproduisent.

Monsieur Stone dit que «même si ce n'est pas une panacée, il ne doit y avoir aucun doute sur l'importance que la Ville accorde à tous les membres de sa communauté et de la volonté du conseil de tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité».

MICHÈLE RICHARD À LA PRÉSIDENTE DU C.C.U.

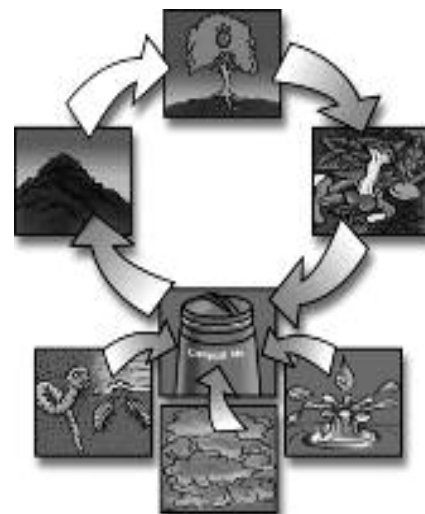
Récemment nommée à la présidence du comité consultatif d'urbanisme, la conseillère Michèle Richard s'estime «chanceuse de vivre dans une Ville dont le patrimoine historique est unique et si présent» et souligne la volonté du conseil et des membres du C.C.U. de protéger ce caractère tout en assurant le développement économique de la Ville.

La nouvelle présidente du C.C.U. dit que l'amélioration et le suivi de la Ville constituent des priorités pour les différents acteurs de notre grande équipe municipale et explique son implication dans la vie municipale par une philosophie proactive et continue dont les doubles piliers sont la sécurité des citoyens et la revitalisation de Stanstead.

STANSTEAD ENCOURAGE LE COMPOSTAGE!

Membre du comité sur l'Hygiène du milieu, le conseiller Wayne Stratton rapporte que le conseil de Ville considère le compostage comme une question environnementale importante en plus de constituer une alternative économique viable à la production aveugle d'ordures ménagères qui fait grimper les coûts des services essentiels de la communauté en obligeant la Ville à contracter pour des services de collecte de débris pour des tonnages supérieures à ce qui devrait être le cas dans le contexte actuel.

Quant à Paul Stuart, qui a commencé à composter après avoir visionné le



documentaire *An Inconvenient Truth* d'Al Gore, celui-ci est d'avis que «même si la pratique n'est pas libre d'inconvénients, n'importe qui bénéficiant du service de collecte à la rue peut facilement participer dans le compostage des feuilles et des déchets de la cour et du jardin». Le conseiller note qu'une fois cette habitude prise «le compostage d'hiver suit naturellement et la pratique du compostage fait partie d'un nouveau mode de vie».



Selon M. Stratton, «le compostage est tellement une solution gagnant-gagnant qu'il est facile de comprendre pourquoi de plus en plus de stansteadois s'impliquent». Soulignant que les déchets organiques, lesquels incluent les produits reliés au papier, représentent un très haut pourcentage des déchets solides, tant M. Stratton que M. Stuart expriment les remerciements de la Ville envers les citoyens à l'avant-garde de cette tendance locale croissante tout en espérant que ce *leadership* par la base ouvrira la voie et encouragera d'autres citoyens à devenir des adeptes du compostage.



RETOUR SUR LE DÉJEUNER DES CHERCHEURS D'EMPLOIS

Le Comité de lutte à la pauvreté Memphrémagog et le Comité d'employabilité de Stanstead organisaient le 15 février dernier un *déjeuner des chercheurs d'emploi* tenu au restaurant *La Vieille Douane* à Stanstead.



On y présentait notamment de l'information pouvant faciliter la recherche d'emploi et le retour aux études en plus de mettre en lumière les perspectives d'emploi à venir

découlant de futurs projets de la Ville de Stanstead, à court et moyen terme.

«L'activité a été un franc succès» rapporte le maire Dutil. «Les commentaires ayant été favorables, nous avons fermement l'intention de récidiver l'année prochaine». Le maire en profite pour remercier le restaurant *La vieille Douane* d'avoir gracieusement fournis les déjeuners aux participants.

RETOUR SUR LE 4 À 7 DES ENTREPRENEURS



Le réseautage et le partage d'informations étaient à l'ordre du jour le 22 février dernier à l'occasion d'un *4 à 7 des entrepreneurs* regroupant divers intervenants de Stanstead liés à la formation de la main-d'œuvre et de l'emploi.

Tenu au restaurant *La Vieille Douane* de Stanstead mais organisé par la Ville et le Comité d'employabilité de Stanstead dans le cadre d'efforts continus pour relancer l'économie, la rencontre conviviale et informelle entre les employeurs de la région a fait salle comble.

Comme par le passé, dit le maire Dutil «l'accueil chaleureux réservé aux participants par M. Gabriel Safdie, propriétaire de *La Vieille Douane*, et sa conjointe, Mme Eva Juul, fit honneur à leur établissement» : les convives ont pu profiter d'une table bien garni, sans doute

destinée à les retenir sur les lieux pendant les discours des notables...

Le maire Dutil rapporte que l'activité bilingue fût un vif succès : «cet événement donne l'occasion aux entrepreneurs et aux gens d'affaires de Stanstead et de la région de se rencontrer pour réseauter mais, de manière aussi importante, de faire part au conseil de certaines de leurs préoccupations concernant les projets à court et moyen terme menés par la Ville ».

Le maire tient à remercier M. Safdie et Mme Juul du Restaurant *La Vieille Douane* ainsi que toutes les personnes et organismes ayant contribué au succès de l'événement.

PARTY NOIR ET BLANC

Soulignant l'arrivée de l'an 2011 dans le plus pur style, le *Party Noir et Blanc* de la veille du nouvel-an à l'ancienne usine Butterfield fût un vif succès.

Fréquenté par plus de 600 personnes, l'événement recueillait 13 500 \$ pour l'Aréna Pat Burns.

Ouvrant officiellement ses portes à 20 heures la veille du jour de l'An, de nombreux fêtards se trouvaient sur les lieux bien avant l'ouverture pour y demeurer au-delà de 3 heures du matin. La musique, la danse et l'amusement général pour tous les groupes d'âges étaient à l'ordre du jour tout au long de cette période.

Le vieux plancher d'outils et de matrices fût transformé en un paysage du Nouvel An, avec tables pour tous, lumières, ballons et bannières. Disponible sur les lieux de la fête, un service de navette a

également permis aux fêtards qui s'en ont prévaus de commencer la nouvelle année en toute sécurité.

L'idée de la fête est issue d'une séance remue-méninges des membres locaux du Comité de l'Aréna Pat Burns. Sachant qu'une collecte de fonds réussie exigeait un événement hors de l'ordinaire, André Roy de l'IGA suggéra un *party* du nouvel-an communautaire et quel meilleur emplacement qu'à l'ancienne Butterfield. Ça c'était une idée hors de l'ordinaire!

L'événement devint très rapidement un effort communautaire, plus de 40 bénévoles y travaillant, planifiant, organisant et préparant l'événement avant de procéder au grand nettoyage après les festivités.



Les membres du comité de planification étaient AJ Bedard (graphisme et publicité), Bonnie Goodsell (commanditaires), Jerry Goodsell (musique), Hélène Hamel (organisatrice), Raymond Langevin (bar), Guy Ouellet (organisateur et agent de liaison de la Ville) Marise Trépanier (permis d'alcools, assurance, sécurité et toilettes), Ginette Plough (décorations), Joanne Ross (décorations), André et Kathy Roy (bar).

Evans Sealander, propriétaire de la Butterfield, a mis l'ancienne usine à la disposition de la fête, sans frais. Le buffet servit après minuit était une gracieuseté de La Vieille Douane. Molson Coors a gracieusement fourni plusieurs caisses de bières. Une équipe des Travaux Publics de la Ville sous la supervision de Mike Houle a aidé à l'enlèvement de la neige, le stationnement, mise en place et le nettoyage. Daniel Bélanger était quant à lui responsable du stationnement. Les musi-





DIVERS (SUITE)

ciens pour la soirée étaient Jerry Goodsell et Black Dog, Chris Curtis et Quart of Rye ainsi que Super Mario Brosse.

Présent à la fête du début à la fin, le conseiller Guy Ouellet dit que «les gens sont rentrés dans l'ancienne usine avec le sourire au visage». Il ajoute que «de nombreux fêtards étaient des anciens employés de la Butterfield qui n'y avaient pas remis les pieds depuis sa fermeture au début des années '80». Pour monsieur Ouellet, «ça faisait chaud au cœur de les voir encore une fois avec le sourire aux lèvres dans un endroit où ils ont passé une bonne partie de leur vie».

Remerciements aux nombreux commanditaires: GranQuartz, Lepitre Granite, Patrick Bouchard, IGA, Picture This on Granite, Webco Lighting, Pharmacie Chantale Richard, DW Designs, Redikker, Construction Goudreau and several individuals.

Merci enfin à tous les fêtards ayant accueillis l'an 2011 et contribués à faire du party un événement mémorable à Stanstead!

UNE FIN EXPLOSIVE POUR LA «VIEILLE GRANGE»!

Avec l'ouverture imminente de l'Aréna Pat Burns, le temps est venu de dire au revoir à l'ancien aréna. La Ville de Stanstead marquera donc l'occasion par deux événements animés vendredi et samedi, 8 et 9 avril.



Au programme le 8 avril, *Shazamfest* présentera «Cabin Fever», une soirée de lutte et de rock dans l'aréna du Stanstead College. Les portes ouvriront à 19:30 et les sensations fortes suivront. Le divertissement prévu comprend cinq matches de lutte, dont un pour le titre tag-team, ainsi que le Titre du Monde Shazam, courtoisie de l'Association de Lutte des Canton de l'Est. On prévoit également des représentations du duo burlesque

Rockalilly & Capital Tease, Bloodshot Bill, et Durtloader. Un bar payant sera sur les lieux.

Les billets pour cet événement PG16 sont de 25\$ à l'avance, 30\$ à la porte, tous les produits étant au bénéfice de l'Aréna Pat Burns. Vous pouvez rejoindre la billetterie au (819) 580-4118 ou visiter le www.shazamfest.com.

Le programme de samedi le 9 avril comprend une pleine journée d'activités familiales, incluant du patin gratuit, une partie *oldtimers*, du ballon-balaie, du football humain, un dîner barbecue, de l'artisanat, des ballons et autres. Le programme complet sera annoncé bientôt. Le prix d'entrée pour la journée est de 5\$ pour adultes, 4 \$ pour enfants, et inclut un chien-chaud, des croustilles et une boisson. Encore une fois, tous les produits sont au bénéfice de l'Aréna Pat Burns.

Venez donc saluer le vieil aréna de Stanstead une dernière fois tout en soutenant le nouvel Aréna Pat Burns.

P.S. Disponibles pour seulement 2.00\$, il reste encore quelques belles tasses arborant le logo de l'Aréna Pat Burns. Pour en acheter, communiquer avec Mme Héléne Hamel au (819) 876-7891, poste 227.



LOISIRS

Loisirs Stanstead: inscription

Activités offertes:

Club de Soccer enfants

Camp de jour de Stanstead

Coopérative jeunesse de services (12-17 ans)

Festival Frontière en fête / Association des loisirs de Stanstead

Dates:

Jeudi le 5 mai de 18h à 20h

samedi le 7 mai de 10h à midi

Lieu: 10 rue Phelps, à Stanstead.

Camp de jour

Le camp d'été, organisé par l'Association des loisirs et la Ville, débutera le **4 juillet au 12 août** et sera ouvert 5 jours par semaine de 9 h à 15 h, avec possibilité de service de garde à partir de 7h30 ainsi que de 15h à 16h30. Différentes activités seront alors offertes. Le camp aura lieu à l'école Jardin des Frontières et s'adresse aux enfants âgés de 7 à 12 ans (**première**

année complétée). Le coût d'inscription pour les 6 semaines de camp est de 150\$ pour les résidents de Stanstead et de **275\$** pour les non-résidents. Inscription les 5 et 7 mai à la session d'inscription de la ville

Festival Frontières en fête le 9 juillet au Sunnyside

Le 9 juillet prochain, prenez part à la 12ième édition du festival. Plusieurs activités seront proposées: course à pied, parade, exposition de voitures, animation, kiosques des artisans, musique, souper communautaire, danse et feux d'artifices pour couronner le tout.

Cette année, des organisateurs pour la parade sont recherchés. Par ailleurs, les personnes intéressées à participer comme bénévoles, exposants, commanditaires ou tout simplement pour faire partie de la parade sont invitées à contacter Marise Trépanier au 819-876-7181 ou par courriel au loisirs@stanstead.ca.

Contactez-nous!

Fête Plaisirs d'hiver 2011

La fête Plaisirs d'hiver du 12 février dernier tenue au parc *Beebe Memorial* fût un vif succès.



La montagne de neige dominait la scène des festivités grâce aux efforts des bénévoles, chacun ayant donné 40 heures de son temps à l'aménagement, ainsi qu'à ceux des équipes des Travaux Publics de la Ville et d'Excavation Bonsens responsable pour l'avoir érigée.



Plusieurs activités organisées par l'équipe de l'Association des loisirs de Stanstead étaient à l'ordre du jour. Ainsi, deux nouvelles installations étaient présentes, soit l'igloo et le football géant. Par ailleurs, les activités traditionnelles: tours de traîneau à chiens, parties de hockey, produits d'érable, structures gonflables, feu de camp et jeux divers étaient encore de la partie. La famille Tilton a encore offert des tours de poney dont les profits aideront à financer le voyage des 5^{ème} année de l'école Sunnyside. Huit personnes ont participées au bain polaire.

Au total, plus de 700 personnes ont assisté à l'événement. Bref, la journée fût en tout points un succès... Félicitation et merci à tous les bénévoles, organismes et commanditaires associés à cette belle réussite!

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS: DEVOIRS ACTIFS



Le CCL organise des fins d'après-midi actifs pour les élèves de 5^e et 6^e année

Tu as envie de faire tes devoirs entre amis et faire des activités physiques super intéressantes ?



Le CCL t'offre la possibilité de bouger, te défouler avec le sport après une journée d'école.

Plus, de l'aide et de la compagnie pour que tes devoirs soient bien faits, plus rapidement !

Les lundis et jeudis de 15 h 30 à 17 h au 10 rue Phelps.

Une initiative du Centre Culturel et de Loisirs de Stanstead, grâce au soutien financier de Memphré en Mouvement et de Québec en Forme.

Pour infos : Patrick Gauthier au **819-704-0660**

COMITÉ D'EMBELISSEMENT DE STANSTEAD

Ce comité voyait le jour il a environs deux ans suite au questionnement d'un groupe de citoyens sur l'apparence générale de la Ville. On voulait préserver le caractère patrimonial des maisons en plus d'améliorer le paysage. La décoration de la place publique pour Noël était la première action du comité qui y

plantait, l'été dernier, un sapin afin de tenir l'activité annuelle de décoration du sapin. Le comité démarrait également le concours maisons fleuries, aidait à l'aménagement de l'ancienne fontaine du parc Hackett et aménageait le monument à la sortie 2 de l'autoroute 55. Un échange de vivaces et distribution de pousses d'arbres s'est tenu l'an passé et est prévu cette année pour le samedi 28 mai de 13h à 14h dans le stationnement de la Mairie.

Ceux qui désirent s'impliquer au sein de ce comité peuvent communiquer avec Marise Trépanier à l'Hôtel de Ville.



(Décoration du sapin avec les bénévoles. Décembre 2010)

SOCCER ADULTE DE STANSTEAD

Le club de soccer adulte de Stanstead vous invite à venir vous dégourdir un peu encore cet été: il s'agit de parties amicales sans arbitre, autant pour les hommes que pour les femmes âgés de 15 ans et plus; il n'est pas nécessaire d'être présent à chaque semaine, ni toute la saison, bien que les soirs d'affluence la priorité sera accordée aux plus assidu(e)s



Cette activité gratuite se tiendra sur les terrains du collège de Stanstead et il y aura une joute par semaine pour la période allant du mois de mai à septembre et peut-être une joute additionnelle par semaine, de juin à août.

Pour de plus amples renseignements, venez nous rencontrer à la journée d'inscription ou contactez Sylvain Matte au 819-876-7773 ou par courriel à soccerstanstead@yahoo.ca.

ÉCOLE DE BASEBALL 6-13 ANS

Une école de baseball aura lieu du 27 juin au 1^{er} juillet, entre 8 h et 12h, pour les 6-13 ans. Le coût est de 50\$ pour la semaine. Vous devez inscrire vos enfants avant le 1^{er} juin en contactant Colette Parent, qui est la personne ressource pour cette activité, au 819-876-5669.

Ligue de Baseball (6-9 ans) et Balle-molle (10-14 ans)

Baseball : lundi et mercredi soirs ainsi que le samedi matin

Balle-molle : mardi et jeudi soirs

Coût: 20\$ par enfant pour l'été

Les inscriptions auront lieu du 18 avril au 3 mai. Veuillez contacter Colette Parent pour l'inscription ou pour toutes autres informations, au 819-876-5669.

École de Hockey Power skating du 8 au 12 août

Cette activité est offerte pour deux groupes d'âge: les jeunes de 6-9 ans et les 10-13 ans. L'activité se déroulera de 8 h à midi pour les 6-9 ans et de 13h30 à 17h30 pour les 10-13 ans. Le coût est établi à 250\$ par semaine et vous devez vous inscrire avant le 1^{er} juillet. Pour ce faire, veuillez vous adresser à Raymond Parent au 819-876-5669, ou à Marc Parent au 819-876-1156.

LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE

Les joutes auront lieu les lundis soirs dès le 23 mai jusqu'au 20 août, au parc Beebe Memorial au coût de 30 \$ par personne pour l'été. Vous avez jusqu'au 29 avril pour vous inscrire, date à laquelle les équipes seront formées: l'âge minimum pour jouer est de 16 ans.

Pour informations, veuillez entrer en contact avec Marie-Claude Lagueur, au 819-574-5805, les soirs de semaine après 18h et les fins de semaine. Bienvenue à toutes!

RETOUR SUR LE CONCOURS FÉRIE DE NOËL



Photo Gagnant créatif Jean Dubois

Comme à chaque année, l'Association des loisirs a organisé le concours Férie de Noël, lequel consiste à récompenser les citoyens ayant le mieux décoré leur maison ou balcon. Des bénévoles ont parcouru les rues de la ville à la mi-décembre afin de déterminer les trois gagnants au concours.

Comme à l'habitude, trois prix ont été distribués. Cette année, les prix ont été remis aux personnes suivantes:



LOISIRS (SUITE)

- M. Nil Gosselin pour le décor traditionnel, prix de 100 \$ offert par l'Association des loisirs de Stanstead;
- M. Jean Dubois pour le décor créatif, prix de 100 \$ offert par la Ville de Stanstead;
- Mme Carol Hudson pour le balcon le mieux décoré, prix en certificats cadeaux offerts par le Stanstead Journal.

La Ville tient à remercier les membres du comité d'embellissement qui ont visités toutes les rues de Stanstead afin de décider des gagnants.

MUSÉE COLBY-CURTIS

Voyages culturels

Printemps : Québec (26 mai 2011)

Excursion d'une journée.

Départ tôt le matin et retour en soirée.

Programme libre.

Inscription jusqu'au 2 mai 2011.

\$40.00 par personne.

Automne : Ottawa (30 septembre au 2 octobre 2011)

Excursion de trois jours.

Visites guidées: Ville, Parlement.

Croisière: Canal Rideau.

Laissez-passer : Musée Canadien des



Civilisations, Musée des Beaux-arts du Canada, le Musée Canadien de la Guerre. Programme libre: Facultatif.

TIRE SUR LA NEIGE

Samedi le 26 mars 2011, de 13h00 à 15h00

Activité bénéfique avec Paul-Émile Laliberté et ses produits de l'érable qui seront en vente au profit de La Fondation Rêves d'Enfants à l'occasion du Festival Musical Ayer's Cliff.

L'entrée est gratuite à la Grange et les dons seront acceptés: tous les profits seront versés à la Fondation Rêves D'Enfants.



Musique "Live" dans la grange
Maquillage d'enfants



Promenades en voiture à cheval (Barry Stevens)

Café, Chocolat chaud, Hot Dogs vapeur, Fèves au lard maison,

Beignes et Maïs Soufflé à vendre

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Mme Jeanne d'Arc Clowery au 819 876-7322 ou par courriel à info@colbycurtis.ca

CLINIQUE LIRE, ÉCRIRE, PLAISIR

(Organisme à but non lucratif)

Service d'évaluation et d'enseignement de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture.

Ouvert à l'année longue de 9h à 22h en Estrie, à Eastman.

Séances individuelles ou de groupes: tarifs forfaitaires de 15\$ ou 23\$ de l'heure.

Pour renseignements supplémentaires : Tél. : 450 297-4867



RECENSEMENT 2011

Statistique Canada : le Recensement de 2011



La Ville vous rappelle que le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011.

Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Soyez du nombre!

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de bases telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du

gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011 !

Pour obtenir plus d'information concernant le Recensement de 2011, consultez le site www.recensement2011.gc.ca.

L'Enquête nationale auprès des ménages menée pour la première fois

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en œuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la

formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ENM, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'information et pour postuler en ligne, visitez le www.recensement2011.gc.ca





LE BRÛLAGE D'HERBE: UNE HABITUDE À PERDRE!

Le directeur du Service Incendie de la Ville, monsieur James Runciman, rappelle à la population que «le brûlage d'herbe morte est à l'origine de près de 20 incendies de forêt au Québec chaque année». Selon monsieur Runciman, «chaque incendie couvre une superficie moyenne comparable à 60 terrains de football!»

Le chef Runciman invite donc fortement la population à s'abstenir de cette pratique obsolète, risquée, dangereuse et coûteuse. «La pratique est vraiment à éviter car la vitesse de propagation de ce type de feu peut faire en sorte qu'il peut rapidement devenir hors contrôle et embraser les propriétés l'avoisinant engendrant ainsi souvent des pertes matérielles et humaines et occasionnant des frais d'extinctions pour la Ville».

Si ces arguments ne suffisent pas en soit à vous convaincre, Monsieur Runciman mentionne également que, contrairement à



une ancienne croyance populaire selon laquelle le brûlage de l'herbe favoriserait la repousse, il n'en est rien car une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envole en fumée, appauvrissant le sol et contribuant à la pollution de notre environnement.

L'ASSOCIATION DES POMPIERS DIT «MERCI!»

La danse annuelle de l'Association des pompiers de Stanstead s'est tenue ce samedi 17 mars dernier à la salle Lebaron du Collège Stanstead.

Après de nombreuses autres activités, la danse de cette année marque le 3e événement consécutif de son genre. Le lieutenant Chris Goodsell, l'un des principaux organisateurs de l'événement, se dit très heureux des résultats: «comme toujours, nous tenons à remercier la population pour son appui et disons également un grand merci à tous nos bénévoles, le band, et le Collège Stanstead pour l'utilisation de la salle».

Les fonds recueillis servent à diverses fins telles que la cueillette de jouets de Noël, les victimes d'incendie, le char Borderfest et activités, la fourniture de repas pour les bénévoles lors de la collecte de sang ainsi que la fourniture de fonds pour les exercices de formation, la recherche sur le cancer et les fondations de pompiers décédés.



Parc Hackett: symbole du passé grandiose de Stanstead et de ses aspirations futures

Les lecteurs le savent sans doute, Stanstead était jadis un lieu de passage animé agissant comme un maillon important dans l'itinéraire entre Boston et Montréal. La Ville a produit de nombreux notables et visionnaires, parmi lesquels, le regretté sénateur John T. Hackett, dont la famille a fait don du terrain pour le parc qui porte son nom.

Interrogé sur l'histoire du Parc, Paul Stuart indique que sa cérémonie d'ouverture se tenait le 20 août 1967 dans le cadre des célébrations du centenaire du Canada qui marquait également le cent dixième anniversaire de Stanstead. Monsieur Stuart mentionne finalement que son monument marque les débuts de la Ville et pense même que les plans d'origine prévoyaient l'aménagement d'un court de tennis et d'une patinoire.

Quant à Wayne Stratton, dont le fils Corey est un caporal des Hussars de Sherbrooke, celui-ci c'est fait un point d'honneur de mentionner que des cérémonies du jour du souvenir ont lieu au parc Hackett depuis son ouverture et que des gens comme monsieur Robin White – aujourd'hui de Brockville en Ontario mais ayant grandi ici et se considérant un stansteadois - assistent à ces cérémonies chaque année.



Bien que la pataugeoire qui s'y trouvait ait récemment été transformée en un lit de fleurs pour des raisons de sécurité, les enfants de la Ville se réunissent toujours au terrain de jeu et messieurs Stuart et Stratton expriment leur tristesse devant le fait que quelques propriétaires de chiens laissent leurs animaux de compagnie y prendre des libertés... ils disent espérer que ce comportement cessera sous peu de sorte que les gens, jeunes et vieux, puissent

continuer à profiter du parc Hackett dans l'esprit avec lequel il a vu le jour en 1967.

La famille Hackett avait des racines profondes dans les Cantons de Stanstead et espérait que le parc contribuerait à la beauté et à la prospérité de notre Ville. Le parc en demeure un jalon important et la Ville demande votre collaboration continue afin de le garder un fier symbole de la riche histoire de Stanstead et de ses aspirations futures.



Coordonnateur de camp de jour

L'Association des loisirs de Stanstead recherche un(e) coordonnateur (trice) pour assurer l'encadrement des animateurs et des enfants inscrits au camp d'été de Stanstead.

Principales tâches :

- Planifier et mettre en place la programmation et le thème de l'été;
- Planifier la programmation journalière des activités;
- Superviser et encadrer l'équipe de moniteurs;
- Faire appliquer les mesures de sécurité;
- Faire respecter un code de conduite;
- Procéder à l'évaluation des animateurs et du camp de jour;
- Faire les rapports demandés;
- Faire le journal de programmation hebdomadaire;
- Faire l'animation.

Qualifications :

- Expérience d'animation et ou de coordination d'un camp de jour;
- Formation terminée ou en cours dans un domaine connexe : Loisirs, service de garde, éducation spécialisée, travail social, enseignement, etc.;
- Posséder des aptitudes en planification et en organisation;
- Être capable de travailler en équipe;
- Aimer les enfants, être dynamique, patient et démontrer du leadership;
- Bilinguisme.

Conditions de travail :

- 15 \$/h 30 heures semaine du 20 juin au 12 août 2011;
- Être disponible pour une formation de coordonnateur du 3 au 5 juin;
- Être disponible pour formation premiers soins et RCR.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande par écrit et leur curriculum vitae avant le 8 avril 2011 à l'adresse suivante :

Ville de Stanstead
À l'attention de Marise Trépanier,
425, rue Dufferin, Stantead JOB 3E2
Télec : 819-876-5560
courriel : loisirs@stanstead.ca



LES 9 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 9 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



CALENDRIERS

AVRIL 2011

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2011

D	L	M	M	J	V	S
1		3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2011

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5		7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



PUBLICITÉ

Dalais de Beauté Anne's



**Anne's
Beauty Palace**

515 Dufferin, Stanstead, Québec

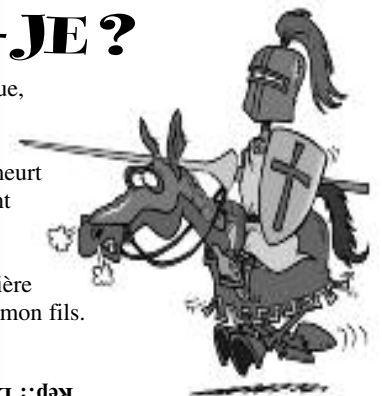
• Esthétique et beauté

- Teinture de cils • Facial
- Electrolyse • Maquillage cours
- Manucure et pédicure
- Pose d'ongles • Épilatoire à la cire
- Traitement unique
- Lumière pulsée (élimine les poils)
- Thermocoagulation (veines)
- Peeling facial, pour rides, acné etc.

819 876-5656

QUI SUIS-JE ?

Lors d'un tournoi chevaleresque, un homme et son fils sont deux des candidats en lice. Une lance atteint le père qui meurt sur le coup. Son fils, également blessé, est transporté sous une tente. Le docteur chargé de l'examiner se penche sur la civière et s'exclame: Mon Dieu, c'est mon fils. *Comment est-ce possible ?*



Rép.: Le docteur est la mère de l'enfant.



Desjardins Caisse de Stanstead



Siège social

12, chemin de Fairfax
Stanstead (Québec) J0B 3E0
Tél. : 819 876-7551
Télécopieur : 819 876-5653
Guichets automatiques

Centre de services de Beebe

74, rue Principale
Stanstead (Québec) J0B 3E5
Tél. : 819 876-7551
Télécopieur : 819 876-7001
Guichets automatiques

Guichet automatique en dollars US au siège social.

Informatique

ASR

Vente • Service à domicile
Internet • Sécurité
Réparation • Installation
Mise à jour • Maintenance
Multimédia • Réseautique

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Sylvain Raymond, technicien informatique

Cell. 819.212.0709 • Tél. 819.876.1434

sylvain@asr-e.com • www.asr-e.com

Dalais de Beauté Anne's



Anne's Beauty Palace

515 Dufferin, Stanstead, Québec

• *Esthetics and Beauty*

- Dyeing • Facial Eyelash
- Electrolysis • Make Over
- Manicure and pedicure
- Nails • Waxing
- Single Treatment
- Pulsed Light (remove hair)
- Thermocoagulation (veins)
- Facial peel for wrinkles, acne etc.

819 876-5656



**POUR VENDRE OU ACHETER
FOR SELLING OR BUYING**
Faites confiance à / Trust

JACQUES DUPONT

Courtier immobilier affilié

*Un agent d'expérience à votre service!
An experienced realtor at your service!*

819.822.2222

www.jacquesdupont.com
jacquesdupont@sympatico.ca

RE/MAX RE/MAX D'ABORD JACD
Courtier immobilier agréé Franchisé indépendant et autonome de Re/Max d'Abord inc.
157, boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke (Qc) J1J 2Z4 • Bor.: 819.868.6666 • Fax: 819.876.5590